

COOKING
SURFACE PRIME



RÈGLES D'INSTALLATION



www.cookingsurface.com

Règles d'installation

COOKING SURFACE 3.0

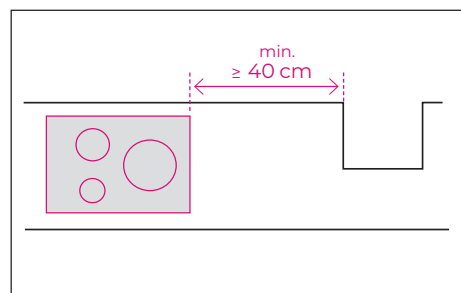
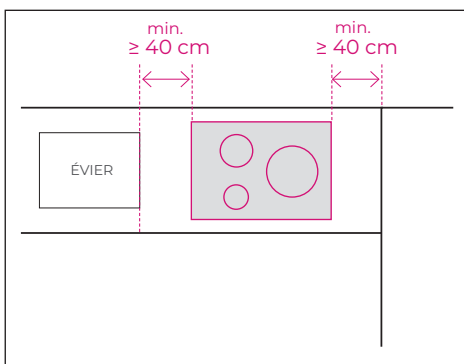
- La plaque à induction invisible Cooking 3.0 n'est compatible qu'avec la céramique **ABK de 20 mm d'épaisseur**.



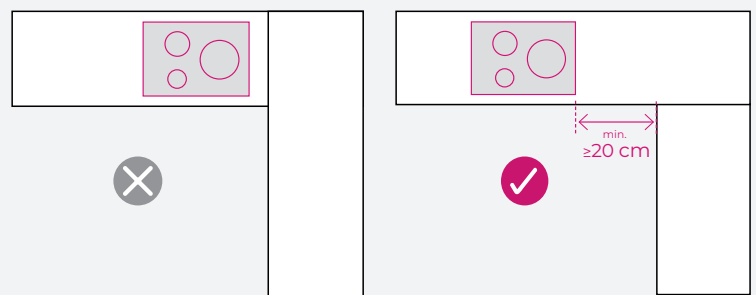
- La plaque à induction doit avoir une distance minimale de 10 cm de distance dans sa partie inférieure, il est donc recommandé d'utiliser des tiroirs à casserole, jamais des tiroirs à couverts.



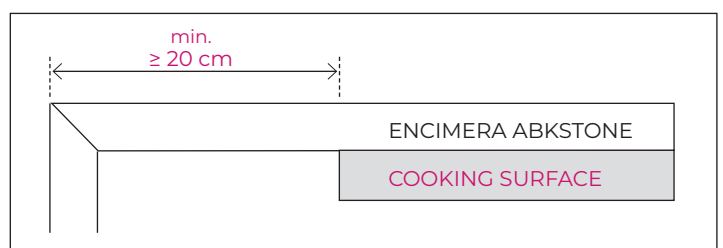
- La plaque à induction doit avoir une distance de sécurité minimale de 40 cm de tout joint existant ou de toute découpe dans la surface. Cela inclut les renforcements, ainsi que les renforcements ou les découpes dans le matériau pour économiser un pilier ou tout autre élément supplémentaire.



Par exception, dans les conceptions de cuisines au format « L » ou « U », le joint doit toujours être réalisé sur la partie horizontale où sera installé le Cooking et il peut être réalisé à une distance minimale de 20 cm de celle-ci. Voir l'image suivante:



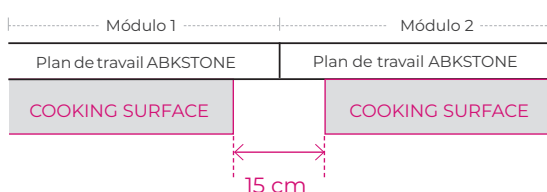
- De même, lorsqu'il y aura une descente à onglet à proximité de la plaque à induction, il pourra être exceptionnellement placé à 20 cm de ce joint de 45 cm.



- Lorsque la plaque à induction est installée avec un four en dessous, il sera essentiel d'installer une grille de ventilation de 8 cm de haut ou plus, sans jamais laisser une distance inférieure à 10 cm entre le haut du four et le bas de la plaque à induction.



- Pour les installations avec plus d'une plaque à induction invisible Cooking Surface, une distance minimale de 15 cm entre elles doit être respectée, en plus d'être installées dans des modules indépendants ou avec un compartiment de module tant que les grilles de ventilation avant des plaques à induction ne sont pas obstruées.



- Les hottes aspirantes intégrées sont incompatibles avec le système de dissimulation par induction, Cooking Surface, de sorte que toute installation intégrant ce système d'extraction annulera immédiatement les garanties de la plaque à induction et du matériau en céramique.
- De même, la plaque à induction ne peut pas être installée sur le même plan de travail en céramique à côté d'une autre plaque à induction, teppanyaki, vitro ou gaz car la chaleur libérée ne serait pas surveillée par le capteur thermique de la plaque et pourrait entraîner un dysfonctionnement de la plaque ou même la rupture du matériau en céramique.
- Lorsque le matériau en céramique est installé entre les murs, 2 mm de sécurité doivent être laissés entre le comptoir et la verticale, permettant ainsi toute expansion en elle.
- Dans la fabrication du plan de travail, une attention particulière doit être accordée à tous les bords ou coupes dans le matériau qui les polissent, afin de sceller tout pore et microfissure générés par la coupe, même lorsque le bord n'est pas vu, il doit être poli de la même manière.
- Pour l'emplacement de la télécommande, sur demande, un câble d'extension plus long que celui fourni peut être demandé, ne dépassant jamais 4 m.
- La ligne électrique prévue pour le raccordement devra être conforme au Règlement de Basse Tension et équipée des dispositifs de protection appropriés.

Département Technique Cooking Surface
sat@cookingsurface.com